

25 Juin 2020



IllikoTexto

Vous avez un nouveau message du SNUP

Pour certains agents, congés d'été = D'ANGERS !

Solidarité ou complicité ?



Souvenez-vous, **l'UNSA et la CFDT ont signé fin avril un accord relatif à la gestion des congés au titre de l'année 2020** dans le contexte de crise sanitaire économique lié au Covid-19.

L
E
S
N
U
P
D

Une belle *avancée sociale* ? Un accord *protecteur* ?

Le **SNUP** ne le pense pas et nous vous avons alertés lorsque les négociations avaient été engagées (http://snup-cdc.fsu.fr/IMG/pdf/illiko_14_avril_2020v5.pdf) !

Le rôle d'une organisation syndicale n'est pas de favoriser **la destruction des acquis** et d'accompagner la Direction dans sa volonté **d'imposer des jours de congés aux personnels** de l'Etablissement public, surtout après tous les efforts qu'ils ont accomplis. De plus, il ne nous semblait pas opportun d'ajouter des contraintes en matière de gestion des congés pour favoriser le redressement du secteur du tourisme (9 % du PIB), sachant qu'il restera particulièrement impacté par l'épidémie de Covid en l'absence de touristes étrangers.

Malheureusement, l'UNSA et la CFDT ne nous ont pas écoutés et elles ont signé cet accord qui s'applique dans notre Etablissement public.

C'est le principe de la *démocratie*, nous direz-vous ?

Sauf que :

- La Direction ne respecte pas les termes de cet accord en abandonnant le recrutement des agents occasionnels de juillet à septembre ;
- La Direction n'applique pas la règle d'imposition des congés d'été exceptée **pour la Direction des Retraites et de la Solidarité (DRS) d'Angers/Paris...** Et là, c'est plus préoccupant !

Comment peut-on *traiter différemment* nos collègues Angevins, Choletais, Messins et Parisiens de la DRS sur *la prise de congés d'été* ?

Le SNUP défend les personnels, tous les personnels. Il est hors de question pour nous que 5% des agents de l'Etablissement public soient traités différemment au motif qu'ils sont sous la « coupe » d'une cheffe de service qui n'est pas à l'écoute du dialogue social.

Bien que le SNUP ne soit pas représenté localement à Angers, fidèles à nos valeurs, **nous défendons les droits et les acquis de TOUS les agents de l'Etablissement public** par notre représentativité nationale.

Ce mercredi 24 juin, un point d'information sur les congés d'été était à l'ordre du jour du **Comité Unique de l'Etablissement Public (CUEP)**. **Le SNUP** a demandé un vote en séance afin que ce point d'information soit transformé en point de consultation : le but de la manœuvre étant que les organisations syndicales marquent unanimement leur désaccord face à **la situation inéquitable dont sont victimes les agents de la DRS**.

Le SNUP, avec ses camarades de **la CGT**, a voté **POUR**, afin de **marquer son opposition à l'application de l'accord relatif à la gestion des congés sur l'année 2020 uniquement au sein d'une partie de la DRS** alors que l'UNSA et la CFDT, fidèles alliés de la Direction, ont voté CONTRE. La CFE-CGC, pourtant signataire de l'accord sur les congés, n'a pas pris part au vote et on la comprend...

Dans ces conditions, les organisations syndicales n'ont pas pu être consultées sur ce sujet et, surtout, elles n'ont pas pu affirmer **au Directeur général** que c'était **un mauvais signal** donné aux agents de **la Direction des retraites d'Angers et Paris (DRSAP)**.

Il convient de rappeler que les personnels de la DRS ont été, pour beaucoup d'entre eux, placés en ASA car ils n'avaient pas à leur disposition un matériel informatique compatible avec le travail à distance. Ces mêmes agents commencent à découvrir, au fur et à mesure qu'ils reprennent leurs fonctions, les côtés néfastes de cet accord sur les congés : 5 ou 9 jours de RTT supprimés, décompte de 30mn sur leur temps RTT pour chaque journée d'absence, etc... Et que dire des personnels en TOD de cette direction qui ont tout fait pour assurer la qualité du service rendu aux pensionnés...

Et pendant ce temps-là, la Direction pense à eux :

Comme récompense, ces agents ne pourront pas prendre plus de 15 jours de congés cet été, et surtout sans certitude d'avoir plus de 2 semaines de repos consécutives. Elle n'est pas belle la vie à la DRSAP...

Où est la douceur Angevine ?

C'est hélas le monde de demain vu par la Direction, l'UNSA et la CFDT... Quel mépris !

Amis angevins, le SNUP vous demande de bien vouloir vous interroger :

- Etes-vous bien représentés localement ?
- Etes-vous content de l'accord sur la Rupture Conventionnelle Collective ?
- Etes-vous content de l'accord sur les congés acquis au titre de l'année 2020 ?

E
S
D
E
P
O
T
S
!

Si la réponse est OUI, ne changez rien, le monde d'avant continuera... Par contre, **si la réponse est NON, rejoignez-nous. Ensemble**, nous pouvons faire changer de **braquet cette Direction qui est en train de casser les acquis sociaux des personnels....**

Regardez ce qui se passe dans les séances de négociation sur la Qualité de Vie au Travail, lisez nos communications, et vous verrez bien, au final, qui seront les signataires de cet accord surtout si vos droits sont réduits... Le monde de demain est « en marche » à la Caisse des dépôts ! **Le SNUP** le répète haut et fort, il n'est pas là pour négocier des droits en retrait mais pour obtenir **des avancées sociales pour TOUS les personnels** de l'Etablissement public.

*Pour un monde de demain plus juste à la Caisse des dépôts,
tout est possible, c'est vous qui avez les clés.*

*Ensemble, faisons grandir **le SNUP**
pour la défense de l'EP et de ses personnels*

Vous dire la vérité,

sn^{Up}

**c'est cela
la SNUP Attitude !**